



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Vaccination dans les Hauts-de-France

Question au Gouvernement n° 3955

Texte de la question

VACCINATION DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

M. le président. La parole est à Mme Marguerite Deprez-Audebert.

Mme Marguerite Deprez-Audebert. J'associe à ma question, qui s'adresse au ministre de la Santé, mon collègue Bruno Duvergé, concerné comme l'ensemble des députés des Hauts-de-France.

La population du Pas-de-Calais est confinée depuis le 6 mars, soit quinze jours avant le reste du territoire. Elle est de plus durement touchée par le très contagieux variant anglais. Cette situation a été insuffisamment prise en compte, car avec un stock de deux jours de doses de vaccin, il est manifeste que notre région des Hauts-de-France est en flux trop tendu par rapport aux régions qui bénéficient de cinq à sept jours de stocks.

M. Alain Bruneel. Elle a raison !

Mme Marguerite Deprez-Audebert. Ainsi, selon les prévisions de l'ARS, les vaccins alloués en avril au Pas-de-Calais pour les primo-vaccinés seraient en baisse de 50 %, seules les secondes doses étant en nombre suffisant. Si le retard de vaccination par rapport aux autres territoires a été rattrapé en mars, grâce à une mobilisation sur le terrain que je tiens à saluer, la population du département risque de se trouver une nouvelle fois à la traîne ; il en va de même dans les quatre autres départements de la région.

Vous le savez, monsieur le ministre, notre région des Hauts-de-France, la troisième en population, est hélas, la dernière pour les indicateurs de santé. Sa population, fragilisée, est touchée par de nombreuses comorbidités, et elle reste, même si la situation s'améliore grâce aux efforts de la population, la deuxième quant au taux d'incidence. Or, avec un taux de 0,188 % injection par habitant, elle est neuvième sur treize régions.

Ne donnons pas le sentiment aux Alto-français qu'on leur manque de considération et que la solidarité nationale les oublie : ils réclament simplement l'équité... *(M. Alain Bruneel applaudit.)*

M. Jean-Louis Bricout. Très bien !

Mme Marguerite Deprez-Audebert. ...c'est-à-dire un nombre de doses en adéquation avec la population et une pondération selon les critères définis, c'est-à-dire un stock garantissant le bon déroulement de la campagne de vaccination pour laquelle tant d'acteurs que nous remercions chaleureusement se sont mobilisés. Monsieur le Ministre, pouvez-vous nous rassurer : êtes-vous prêt à garantir cette équité ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes Dem et Agir ens. – MM. Alain Bruneel et Jean-Louis Bricout applaudissent également.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

M. Éric Ciotti. Et de la pénurie !

M. Pierre Cordier. Notamment de masques !

M. Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé. La situation particulière des Hauts-de-France est que la population y est en moyenne plus jeune que dans d'autres régions. Ainsi, la part des jeunes est plus importante que dans le Grand-Est, tandis que la part des 75 ans et plus y est, en revanche, plus faible.

Les premières répartitions de doses avaient été faites en fonction de cet âge moyen mais, compte tenu de la situation épidémique dans votre région, nous avons considérablement renforcé le nombre de vaccins alloués, et 150 000 doses supplémentaires lui ont été fournies depuis la fin février, ce qui fait qu'à ce jour la couverture vaccinale – en incluant les primo-vaccinés – est de 16,3 % dans les Hauts-de-France, contre 15,7 % en moyenne nationale.

Non seulement donc le retard a été rattrapé, mais il a même été effacé, et c'est une bonne chose. Ce week-end, la région des Hauts-de-France était la première région de France en termes de vaccinations réalisées, devant l'Île-de-France, avec 64 000 injections, et ce, grâce à la mobilisation des acteurs de terrain. À compter du 3 mai enfin, 100 000 doses supplémentaires vont être octroyées à la région pour tenir compte des particularités de la population.

J'en profite pour aborder ici un sujet connexe. J'entendais une candidate à l'élection présidentielle – qui n'est pas présente dans l'hémicycle aujourd'hui, mais que chacun reconnaîtra...

M. Pierre Cordier. La citer, c'est faire sa pub ; arrêtez !

M. Olivier Véran, ministre . . .déclarer que la région des Hauts-de-France était emblématique de la façon dont on traitait la population rurale, à l'écart des vaccinodromes où il était plus facile aux citoyens de se faire vacciner. Elle est très mal tombée ! Si elle avait lu ses dossiers et connaissait mieux cette région, elle saurait que dans les Hauts-de-France, les 157 centres sont pour deux tiers installés dans des petites villes de moins de 2 000 habitants...

M. Ludovic Pajot. Il n'y a pas les doses de vaccins !

M. Olivier Véran, ministre . . .et que c'est la région la plus avancée en termes de couverture vaccinale des populations rurales. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

Le choix de la proximité, nous l'avons fait, et il nous a été reproché par ceux-là même qui estiment aujourd'hui que nous ne vaccinons pas suffisamment en milieu rural. Nous apportons notre soutien à la région Hauts-de-France ; transmettez mes amitiés et mes félicitations à toutes les équipes pour leur mobilisation incroyable, y compris le week-end. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et Dem.*)

Données clés

Auteur : [Mme Marguerite Deprez-Audebert](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (9^e circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3955

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 avril 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [14 avril 2021](#)